

La Forêt de Bonnefontaine - 3B

Bresse Haute-Seille



Vététistes sur le premier plateau (© Benjamin Becker/Jura Tourisme)



Au départ de Bonnefontaine, sur le premier plateau du Jura, le circuit mène en forêt au pied de la côte de l'Heute, un relief bien marqué séparant le plateau de la combe de la rivière d'Ain. Le cheminement au retour présente quelques difficultés.

Suivre le balisage n° 3 bleu

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 1 h

Longueur : 7.1 km

Dénivelé positif : 178 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Naturel

Itinéraire

Départ : Bonnefontaine

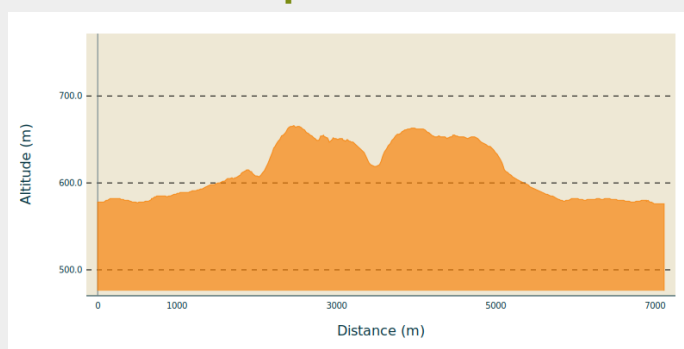
Arrivée : Bonnefontaine

Balisage : ➡ Boucle VTT

Communes : 1. Bonnefontaine

2. Hauteroche

Profil altimétrique



Altitude min 576 m Altitude max 666 m

Du centre du village de **BONNEFONTAINE**, partir vers le Nord par la route principale et bifurquer à droite sur un large chemin avant la sortie de la localité. Après 900 m environ, veiller à s'engager à droite en forêt sur une sente étroite bien marquée que l'on suit sur 500 m. Bifurquer ensuite à droite et rejoindre une route au poteau **Bief Richard**.

1. Au poteau **Bief Richard**, traverser la route et monter plus loin un chemin assez raide. Bifurquer à droite et cheminer près de 3 km sur un chemin d'exploitation à la praticabilité moyenne, parfois montant, parfois descendant. Descendre pour finir à droite par un large chemin jusqu'au hameau Le Patouillet. Traverser la route et parvenir au poteau **Au Maillier**.
2. Au poteau **Au Maillier**, partir à droite par un chemin bien marqué jusqu'à **BONNEFONTAINE**.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques



Ce parcours est accessible aux VTT à assistance électrique. Restez toutefois vigilant sur les sentiers, ne vous surestimez pas et restez prudent avec les autres usagers qui sont prioritaires sur vous.

Recommandations

Parcours accessible au VTTAE sans changement de difficulté (reste bleu)

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaillon, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun détrit, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons le Saunier, prendre la D471 en direction de Crançot jusqu'à Mirebel puis prendre la direction de Bonnefontaine sur la D260.

Parking conseillé

Parking de l'Eglise de Bonnefontaine

Lieux de renseignement

Office de Tourisme JurAbsolu

3 Place de la Mairie, 39210 VOITEUR

contact@jurabsolu.fr

Tel : 03 84 44 62 47

<https://www.jurabsolu.fr/>

